



Dès la mise en place du forfait à la mobilité durable, la DG en refuse aux couples (mariés, pacsés ou concubins)

La CGT Finances Publiques est intervenue avec un argumentaire fondé sur le droit comme aurait du être la réflexion de la DG.

La DG a entendu notre argumentaire et désormais les couples y auront accès.

[Lien vers la note](#)

Public: [Infos / actions](#)

[Frais de déplacements et repas](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank